

Président : Gilles Rouffignat.

Membres du Comité Directeur présents :

Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres du Comité directeur excusés :

MM. Marcel Buisson, Thierry Gobry.

Présidents/Animateurs de commission Présents :

MM. Serge Dorain, Claude Fort, Jacky Philippe Michelet, Michel Piat.

Membres du personnel présents :

Mmes Emma Gautier, Valérie Nanglard-Diacre, Emma Schittecatte.
MM. Thibaut Gabard, Jean-Luc Hébré, Lucas Marlier.

Membres du personnel absents :

MM. Jonathan Blondy, Bruno Des-Naux, Mathéo Requena.

Personnalités présentes :

MM Louis-Henri Groussier (Crédit Agricole), Bernard Vaillant (représentant LFNA).

Clubs présents ou représentés (95) : U.S. D'ABZAC - SPORTING CLUB AGRIS - A.S. AIGRE - ENT.S. ELAN CHARENTAIS - U.S. ANAIS - ANGOULEME CHARENTE F.C - J.S. BASSEAU ANGOULEME - COLLECTIF CHARENTE ANGOULEME BASSEAU - A. S. BEL AIR - JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - C.S. LEROY ANGOULEME - A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - ANIMATION L. ST BRICE - U.S. DEUX RIVES ARS GIMEUX - F.C. AUBETERRE - ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAINES BARRET - ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX - ET.S. BLANZAC - U.S. DE BOUEX - A.S. BRIE - F.C. BRIGUEUIL - U.S. BRILLAC - C.S. ST ANGEAU - CHABANAIS F. C. - F. C. SUD CHARENTE - U.S. CHAMPAGNE MOUTON - U.S. CHANTILLAC - U.S. CHASSENEUIL - LA CAGUILLE SPORTIVE DE CHASSORS - S.L. DE CHATEAUBERNARD - U.S. CHATEAUNEUF - A.S. CHAZELLES - F.C. HAUTE CHARENTE - A.S. CLAIX - F.C. DU CONFOLENTAIS - ASPTT DIRAC FOOT - U.S. ETAGNAC - ET.S. FLEAC - F.C. FONTAFIE - FOOTBALL CLUB FONTENILLE - J.S. GARAT-SERS-VOUZAN - L.ASSOCIES GENTE - A.C. DE GOND

PONTOUVRE - GROUPE SPORTIF FRANCO-PORTUGAIS DE GOND PONTOUVRE - AM.LAIQ. GUIMPS - F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC - JARNAC S. - E S JAVREZAC - C.O. LA COURONNE - LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE - U.S. LESSAC - ET.S. LESTERPS - ET.S. LINARS - CROISSANT D'OR LUXE - ATHLETICO DE BELLEVIGNE - COQS ROUGES MANSLE - ENTENTE FOOT 16 - AM.S. MERPINS - U.S.AM. MONTBRON - E.S. MONTIGNAC - AM.J. MONTMOREAU - ET.S. MORNAC - S.C. MOUTHIERES - J.S. DES TROIS VALLEES - ENT. NANTEUIL-VERTEUIL - ENT.S. NERCILLAC REPARSAC - F.C. NERSAC - AM.S. PUYMOYEN - F.C. DE ROUILLAC - F.C. ROULLET - F. C. CHARENTE LIMOUSINE - O. FC. DE RUELLE - ST. RUFFEC - S.C. SAINT CLAUD - F.C. SAINT FRAIGNE - F.C. SAINT MAURICE MANOT - A.S. DE SALLES D'ANGLES - A.S.C. SAULGOND - JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE - J.S. SIREUIL - A.S.J. SOYAUX-CHARENTE - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - F.C ST CYBARDEAUX - F.C. ST GERMAIN MONTBRON - F.C. ST HILAIRE - U.S. ST MARTIN ANGOULEME - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - AM.S. ST YRIEIX - TAIZE-AIZIE LES ADJOTS - U.S. TAPONNAT - ASSOCIATION SPORTIVE VARS - U.S.A. VERDILLE - A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

Clubs présents mais qui n'ont pas pu participer aux votes (3) pour émargement trop tardif ou absence de convocation dûment renseignée → pas d'amende : ET.S. CHAMPNIERS - U.AM. ST SULPICE DE COGNAC - AM.S. SOYAUX.

Club invité présent mais qui n'a pas participé aux votes (1) : A.S. MONS.

Clubs radiés ou en sommeil (4) → pas d'amende : ENT.S. AUNAC - U.S. BALZAC - ENT.S. DES BEAUX PINS - U.S. MA CAMPAGNE ANGOULEME.

Clubs absents (12) :

- **1^{ère} non-participation (11)** → amende de 100€ prévue dans les Tarifs généraux du District : FUTSAL ANGOULEME - AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC - A.S. CONDEON REIGNAC - OLYMPIQUE FOOTBALL COURBILLAC - ASSOCIATION SPORTIVE D'EXIDEUIL - F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE - A. S. MOSNAC - ET.S. PRANZAC - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ET. F.C. VILLEFAGNAN - A.S.F.C. VINDELLE.
 - **2^{ème} non-participation (1)** → amende de 150€ prévue dans les Tarifs généraux du District : U. AM. COGNAC FOOTBALL.
-

Accueil de Gilles Rouffignat, Président du District de football de la Charente.

Le Président **accueille les clubs** en les remerciant de leur présence nombreuse.

Il **remercie les personnalités de leur présence** et particulièrement Louis-Henri Groussier représentant le Crédit Agricole qui nous accueille dans ses magnifiques locaux.

Il présente le programme **des deux assemblées qui vont se tenir** :

- Assemblée générale extraordinaire,
- Assemblée générale ordinaire,

Il présente également Lucas Marlier qui animera cette assemblée générale.

Intervention de Louis-Henri Groussier (Crédit Agricole Charente-Périgord)

Le représentant du Crédit Agricole dit son plaisir d'accueillir l'AG du District dans ses locaux. Il rappelle qu'au plan national le partenariat entre le Crédit Agricole et le monde du football est historique et de longue date, puisque remontant à près de 50 ans. Il précise qu'au plan départemental le Crédit Agricole soutient les finales de coupes Séniors, la Journée nationale des débutants et la labélisation des clubs. Au plan local il encourage les clubs à contacter leur Caisse locale de Crédit Agricole qui disposent de dispositifs pour soutenir le développement associatif de notre territoire.

Représentation des clubs

À la clôture de l'émargement, **95 clubs sont présents** (sur 115 convoqués) représentant **513 voix** (sur 597 totales).

- Quorum nécessaire pour tenir une AG ordinaire : 39 clubs et 199 voix,
- Quorum nécessaire pour tenir une AG extraordinaire : 59 clubs et 300 voix,

Le quorum des différentes assemblées générales étant atteint, ces dernières peuvent débiter et les décisions seront donc valables.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire

1° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Intervention de Jean-François Selle, Secrétaire Général

En préambule, il informe les clubs qu'ils vont voter lors de cette AG grâce au vote électronique. Il explique le déroulement des opérations de vote placées sous la responsabilité de Jacky Philippe Michelet, Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

Un vote test permet aux participants de se familiariser avec la « zapette ». Le Secrétaire général précise que tous les supports présentés lors de cette assemblée générale (extraordinaire, et ordinaire) ont été portés à la connaissance des clubs sur le site internet du District dans la rubrique consacrée à l'AG et également adressés par Notifoot dans les délais impartis.

Modifications des Règlements Généraux du District 16. Serge Dorain, animateur de la commission Statuts, Règlements, Litiges présente les différentes modifications proposées.

1° Modifications non soumises au vote des clubs

Lors de l'AG LFNA qui s'est déroulée de façon dématérialisée les 16 et 17 juin 2023 des décisions ont été votées et viennent impacter de fait les Règlements généraux du District Charente. Elles s'appliquent donc automatiquement :

- **Art 5.2 : Arbitrage** → Date de nomination des Arbitres Stagiaires,
- **Art 21 : Classement des championnats** → suppression de la notion de prolongations,
- **Art 33.6 : Restrictions individuelles** → joueurs licenciés après le 31 janvier,
- **Art 48 : Limitation des changements de clubs des jeunes U6 à U16** → limités à 2.

Il évoque également une décision prise lors de l'AG de la FFF le 10 juin 2023 :

- **Art.66 : Catégorie d'âge** → permettre à un enfant qui atteint l'âge de 5 ans au cours de la saison de prendre une licence dès sa date d'anniversaire.

2° Modifications soumises au vote des clubs

- **Art 25 : Terrains impraticables** → simplification de la procédure,

Résultat du vote : **POUR : 489 voix, CONTRE : 16 voix.**
Modifications adoptées par 96,83 % des voix.

- **Art 26 : Forfaits** → simplification de la procédure,

Résultat du vote : **POUR : 484 voix, CONTRE : 13 voix.**
Modifications adoptées par 97,38 % des voix.

- **Art 24.1** : Modifications de calendriers → simplification de la procédure.

Résultat du vote : **POUR : 439 voix, CONTRE : 62 voix.**
Modifications adoptées par 87,62 % des voix.

Le Président remercie les clubs de leur confiance. Il déclare close l'assemblée générale extraordinaire et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

2° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jean-François Selle demande aux participants de se prononcer sur l'approbation du PV de l'AG du 23 septembre 2022 à Ruffec.

Résultat du vote : **POUR : 460 voix, CONTRE : 34 voix.**
Le PV de l'assemblée générale du 23/09/2022 est adopté par 93,12 % des voix.

Rapport moral du Président (saison 2021/2022)

« Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Mon rapport moral de la saison 2022/2023 prend la forme d'un « **coup de gueule** » pour tirer une **sonnette d'alarme**. Même si nous ne sommes pas tous concernés au même niveau, il me paraît indispensable d'une **prise de conscience collective** sur la situation de notre sport et des risques qu'il encourt.

Je pourrais me contenter de me satisfaire de la **stabilité du nombre de licenciés** (12 620, + 1,03 %) après une saison précédente de forte hausse (+11,3%), du **maintien de l'ACFC en National 2**, d'avoir assisté à de **belles compétitions en championnats et coupes**, mais cela ne reflète pas ce que je ressens à la fin de la saison.

*Je suis inquiet de la **montée des incivilités, des discriminations de toute sorte, de la brutalité et de la violence**. Des phénomènes qui gangrènent notre sport favori et le mettent en danger.*

***Je condamne fermement et sans ambiguïté** toute forme de violence qu'elle soit verbale ou physique, toute intimidation, toute incivilité, tous propos et attitude à caractère raciste, xénophobe, sexiste et/ou homophobe, autant de phénomènes qui rongent le football.*

***Je condamne également sans détours les tentatives de tricherie** : joueur pratiquant sans licence ou sous fausse identité, ou dans une mauvaise catégorie d'âge (notamment chez les jeunes), résultats « arrangés », tentatives de négociation sur les cartons attribués...*

*De tels **événements graves, intolérables, inqualifiables et inadmissibles** portent atteinte à l'image de notre discipline et peuvent à terme la mettre en danger.*

*Combien de temps trouvera-t-on **des personnes suffisamment dévouées et passionnées pour tenir le rôle d'arbitre** et accepter invectives, injures et récriminations de personnes qui n'ont jamais lu les Lois du Jeu ?*

*Combien de temps **des dirigeants bénévoles sérieux et responsables continueront-ils à donner de leur temps personnel** au risque d'être confrontés à des situations de ce type ?*

*Combien de temps **des éducateurs passionnés continueront-ils à s'occuper des enfants** et à les accompagner sur les stades ?*

*Combien de temps **les parents confieront-ils leurs enfants à l'école de football** avec le risque qu'ils soient exposés à des propos de ce type, et au triste spectacle d'adultes encourageant leurs propres enfants à blesser l'adversaire pour gagner ?*

***La situation est grave et préoccupante**. Exacerbée par les réseaux sociaux qui servent de caisse de résonance à l'intolérance, à la provocation et à la bêtise.*

*Autre sujet qui m'interpelle, **le manque de respect** qui semble être devenu la norme de fonctionnement de notre société.*

*Pourquoi certains joueurs **ne respectent-ils plus les règles du jeu et la notion de fair-play** comme si l'enjeu des matchs de District avait une importance vitale et mettait leur vie en péril ?*

*Pourquoi certains dirigeants voire accompagnateurs d'équipes **vocifèrent-ils à longueur de rencontre** sur leurs propres joueurs ou sur le corps arbitral ?*

*Pourquoi certains supposés supporters **s'invectivent-ils à longueur de matchs** au risque d'en venir aux mains, encore une fois pour des matchs à enjeu limité ?*

*Pourquoi certains parents oublient-ils si facilement **les notions de respect, d'exemplarité et leur responsabilité** dans l'éducation de leurs enfants ?*

*Autant d'exemples qui montrent que nous sommes dans un monde où **beaucoup pensent plus à leurs droits qu'à leurs devoirs** et dans lequel **la valeur du collectif s'étirole au profit de***

l'intérêt personnel. Nous sommes loin du monde du sport et de ses valeurs éducatives et sociales.

L'intolérance, la mauvaise foi et l'agressivité verbale et/ou physique m'inquiètent profondément.

*Comme notre société, **notre football est malade.** Sachons réagir tous ensemble, clubs et District pour tenter de sauver le sport que nous aimons tous, le football, et apporter notre contribution à la **construction d'une société plus fraternelle, plus respectueuse et plus vertueuse.***

*Heureusement, de nombreux clubs et équipes continuent à **vivre leur passion du foot dans l'esprit et avec un comportement irréprochable.** 25 % d'entre eux n'ont pas pris un carton rouge de la saison. Je les en félicite et je les encourage à continuer dans ce sens.*

***Il existe aussi encore des dirigeants, des bénévoles, des licenciés qui œuvrent avec passion, courage et abnégation. Leur engagement est source d'espoir pour notre discipline.** Qu'ils en soient remerciés.*

*Pour terminer ce rapport moral je souhaite avoir **trois attentions particulières.***

- **N'oublions pas ceux qui nous ont quittés cette saison.** Qu'ils soient membres de clubs ou du District. Ils sont malheureusement trop nombreux. Ce sont des personnes qui ont toutes énormément donné au football. Ayons **de reconnaissantes et amicales pensées pour elles.**
- Je remercie également sincèrement celles et ceux qui nous apportent des moyens indispensables au développement de nos activités : nos **partenaires du monde du football** (FFF, LFA et LFNA), nos **partenaires institutionnels**, nos **partenaires privés** et les **médias**. La confiance qu'ils nous témoignent et la qualité des relations que nous avons su préserver dans la durée est la **reconnaissance du sérieux de notre District** et du **bien fondé de nos actions**. Dans un environnement de plus en plus difficile c'est **un réconfort et un encouragement précieux.**
- Enfin, pour mener à bien nos missions au profit des clubs il nous faut **des moyens humains, de l'énergie et de la constance dans l'effort.** Je sais pouvoir compter sur une équipe de **20 membres élus** au Comité de direction, d'**une centaine de bénévoles** membres de commissions et de **salariés compétents**. Tous participent activement et régulièrement à la vie de notre institution. **Je les remercie de leur engagement, de leur professionnalisme et de leur dévouement au service de l'intérêt général.** »

Les clubs sont invités à se prononcer sur le rapport moral du Président.

Résultat du vote : **POUR : 487 voix, CONTRE : 26 voix.**
Le rapport moral du Président est adopté par 94,93 % des voix.

Rapport d'activités du Secrétaire général (saison 2022/2023)

Jean-François Selle, Secrétaire général, fait une synthèse de son rapport d'activités en insistant sur 3 domaines :

1° La discipline

« C'est un sujet important et préoccupant. Tous les clubs ne sont pas à mettre à la même enseigne. Le nombre de cartons rouges et de cartons jaunes est en progression. 84 clubs ont reçu au moins un carton rouge et 37 n'ont n'en pas reçu un seul. 2 clubs ont totalisé plus de 10 exclusions. Les problèmes les plus importants concernent l'environnement d'un match et de plus en plus les matchs de jeunes. 17 incidents graves contre des arbitres ont été répertoriés et 3 plaintes déposées en gendarmerie. C'est intolérable. Notre devoir est de protéger les joueurs mais aussi les officiels. La commission de discipline est intraitable sur tous ces aspects et elle le restera. »

2° L'arbitrage

« C'est l'une de nos réussites de la saison. Nous comptons 191 arbitres, mais c'est insuffisant pour couvrir tous nos matchs car 30% d'entre eux sont indisponibles chaque week end. Nous en sommes à + 17,2 %, ce qui fait de la Charente le 2^e District de la Ligue en matière d'évolution. 52 nouveaux arbitres, dont 5 féminines, ont été formés lors de 4 formations initiales (F.I.A). 150 jeunes ont participé à une journée de promotion de l'arbitrage et plus de 25 interventions ont été réalisées dans des clubs sur le thème de l'arbitrage. Ces bons chiffres viennent d'un effort collectif : des clubs qui recrutent, de la formation dispensée par le District qui est importante et régulière, et de l'accompagnement apporté par la commission d'arbitrage. Nous devons continuer nos efforts dans ce domaine pour fidéliser nos arbitres. »

2° La valorisation des bénévoles

« C'est un axe important de notre politique car sans dirigeants investis il n'y aurait pas de clubs. Parmi nos actions : invitations de bénévoles à Clairefontaine et pour la coupe de France, invitation des 10 bénévoles du mois de la dernière saison à un match de l'ACFC, attribution de distinctions fédérales, Ligue et District à 23 dirigeants, création du club des dirigeantes Charentaises. Nous continuerons ces actions la saison prochaine. »

Les clubs sont invités à se prononcer sur le rapport d'activités du Secrétaire général.

Résultat du vote : **POUR : 488 voix, CONTRE : 7 voix.**

Le rapport d'activités du Secrétaire général est adopté par 98,59 % des voix.

Vœux des clubs

Cette année, 2 vœux ont été déposés par des clubs. Ils sont présentés par Serge Dorain.

1° Vœu proposé par l'Athlético Bellevigne : possibilité d'inscrire 10 joueurs sur la feuille de match en Critérium à 7.

Ce vœu est conforme à l'article 139 des RG de la F.F.F. La commission Compétitions Séniors et le Comité de direction du District ont donné un avis favorable.

Les clubs sont invités à se prononcer sur ce vœu.

Résultat du vote : **POUR : 456 voix, CONTRE : 57 voix.**

Le vœu proposé par l'Athlético Bellevigne est adopté par 88,89 % des voix.

2° Vœu proposé par LA. Genté : suppression des obligations de jeunes pour une équipe de 3^e division.

Serge Dorain rappelle l'article 10 des Règlements généraux du District 16 qui fixe les obligations des clubs en matière d'équipes de jeunes :

« En fonction du niveau de leur équipe fanion dans la hiérarchie, les clubs doivent présenter un certain nombre de joueurs dans les championnats jeunes. Les obligations seront appliquées aux clubs dont l'équipe fanion évolue en 3^{ème} division, 2^{ème} division, 1^{ère} division ou à l'équipe inférieure la plus haute placée en District dans ces divisions, lorsque son équipe A évolue en championnat national ou de ligue.

- 1^{ère} Division : 30 joueurs
- 2^{ème} Division : 22 joueurs
- 3^{ème} Division : 15 joueurs »

Le représentant du club de LA. Genté explique les motivations de ce vœu, considérant que cette obligation pénalise les clubs de petite taille qui évoluent en outre dans un environnement concurrentiel fort avec des clubs bien structurés à proximité. C'est le cas du sien en région cognaçaise.

Le Comité de direction explique les raisons pour lesquelles il donne un avis défavorable.

Les clubs sont invités à se prononcer sur ce vœu.

Résultat du vote : **POUR : 250 voix, CONTRE : 236 voix.**
Le vœu proposé par LA. Genté est adopté par 51,44 % des voix.

Projet Khéops (réflexion sur la pyramide des championnats Séniors).

Laurent Fouché animateur de la commission Compétitions séniors présente le dossier. Il rappelle que ce dernier a déjà été présenté aux clubs lors des 3 réunions de proximité organisées en mai 2023 et qu'il a été porté à leur connaissance sur le site internet. Les clubs ayant eu l'occasion d'en parler l'objectif de cette réunion n'est pas de le réexpliquer dans le détail, mais de rappeler les points les plus importants et le faire voter par les clubs. Précision importante **cette pyramide concerne la saison 2024/2025** et ne modifie en rien ce qui est prévu pour la saison 2023/2024.

Le contexte. Ce dossier tient compte des **impacts de la refonte des compétitions fédérales**, de la **baisse régulière et inéluctable du nombre d'équipes** (- 25 % en 7 ans toutes divisions confondues et - 61 % sur la même période pour la seule 5^{ème} division) et du mécontentement de certains joueurs de 5^{ème} division qui ne pratique plus régulièrement en raison des nombreux forfaits.

La démarche. Elle a été concertée puisque 7 clubs (un de chaque division entre régional et Critérium à 7) et 7 membres du District ont composé le groupe de travail qui s'est réuni 3 fois. Leurs réflexions ont été présentées aux clubs lors des réunions de proximité organisées en mai. Le dossier final a tenu compte des remarques et suggestions formulées par les clubs présents.

Les objectifs. Ils sont au nombre de 4 :

- Maintenir l'attractivité de nos championnats départementaux
- Favoriser la pratique régulière des licenciés, quel que soit leur niveau,
- Rétablir une pyramide variée → penser au sommet...mais aussi à la base,
- Intégrer les aspects périphériques à la pratique (coût énergies, gestion des terrains...).

Les propositions.

- Le groupe de travail avait élaboré 13 propositions différentes,
- Au final, 2 projets sont proposés aux clubs avec : 4 niveaux de compétitions (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} divisions) et avec le choix entre des poules de 12 ou des poules de 10. **Dans les 2 cas, absorption de la 5^{ème} division par la 4^{ème} division,**
- **En 2024/2025**, pour garder un intérêt jusqu'au bout de la saison à toutes les équipes, y compris celles venant de 5^{ème} division, **la 4^{ème} division sera organisée en 2 phases,**

- **Le statut de l'arbitrage sera revu et adapté à la nouvelle pyramide.** Une proposition sera faite aux clubs lors de l'assemblée générale financière de fin d'année (date non fixée à ce jour).

Les clubs sont invités à se prononcer sur ce projet de refonte de la pyramide des compétitions en choisissant entre des poules de 12 ou des poules de 10 dans les divisions.

Résultat du vote :

Poules de 12 : 392 voix, Poules de 10 : 106 voix.

L'organisation de la pyramide des compétitions autour de poules de 12 est adoptée par 78,71 % des voix.

NB : cette pyramide concerne la saison 2024/2025

Priorités d'actions 2023/2024

Le Président rappelle que la saison qui va débiter sera la **dernière année de l'actuelle mandature** et qu'il y aura des élections en 2024 (date à définir). Les actions seront toujours guidées par le plan Trajectoire 2024 qui est la feuille de route de l'équipe dirigeante. Elle va poursuivre ce qui a été entrepris et tout mettre en œuvre pour réaliser ce qui n'a pas encore été fait.

Les **3 orientations majeures** du plan Trajectoire 2024 restent d'actualité :

- Faire des clubs de vrais partenaires, acteurs de la vie du District,
- Rechercher en permanence la satisfaction de tous les acteurs du foot,
- Développer une image positive du football, des clubs et du District.

Les actions seront organisées autour de **4 axes prioritaires** :

- Accompagner les clubs,
- Développer les pratiques,
- Développer l'arbitrage,
- Développer la citoyenneté.

En outre, compte tenu des difficultés actuelles que vous connaissez tous, nous allons décréter une grande cause « nationale » sur sujet qui nous concerne TOUS. Une mission va être confiée à un ancien Président de club pour développer un plan d'actions sur la lutte contre les dérives

déjà précitées (cf rapport moral du Président). La volonté est d'y associer des clubs et toutes les bonnes volontés.

Le Président demande ensuite aux deux conseillers techniques du District de faire un point sur leur domaine respectif.

Développement des pratiques : Emma Gautier, conseillère technique en charge du D.A.P fait un point sur les nombreuses actions menées cette saison :



Pour les jeunes, les priorités seront en 2023/2024 :

- Le foot à l'école,
- Le développement du PEF (Programme Éducatif Fédéral),
- L'action « Touche pas à mon foot »,

Pour la diversification des pratiques :

- Un challenge Futsal jeunes,
- Un championnat Futnet (tennis ballon),
- Le Foot en marchant.

Pour la structuration des clubs : poursuite de la labellisation qui en 2023 /2024 a concerné :

- Label Jeunes : 3 clubs,
- Label E.F.F (École de Foot Féminin) : 5 clubs,
- Label Séniors : 6 clubs.

Emma Gautier termine son intervention en présentant le **planning des actions** « Développement des pratiques 2023/2024 » (*cf annexe 1*).

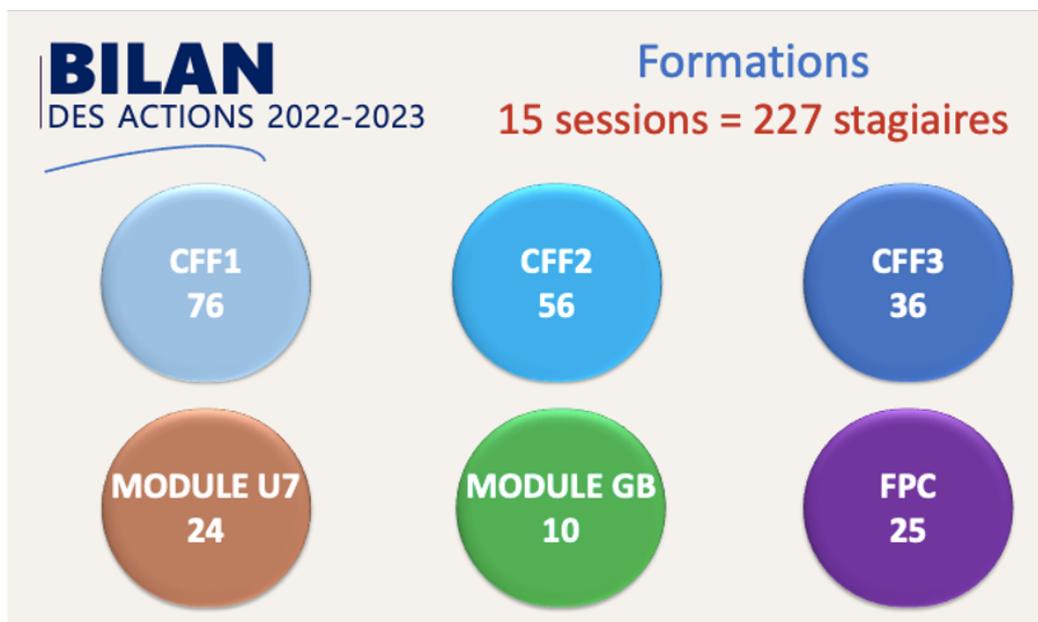
Performance : Thibaut Gabard, conseiller technique en charge du domaine P.P.F fait un point sur les nombreuses actions menées cette saison.

Concernant les rassemblements :

- Pour les garçons : 23 rassemblements, 294 joueurs vus concernant 61 clubs,
- Pour les féminines : 7 rassemblements, 31 joueuses vues concernant 8 clubs,

Ces rassemblements se déroulent en parfaite harmonie avec les RTJ (Responsables Techniques Jeunes) des clubs.

En matière de formation, la saison a également été fournie...et la prochaine le sera également.



Thibaut Gabard termine son intervention en présentant le **planning des actions** « Plan de performance fédéral 2023/2024 » (*cf annexes 2 et 3*).

Le Président déclare close l'assemblée générale ordinaire et ouvre la partie finale de l'assemblée générale.

3° CONCLUSION

Remise de récompenses

Le Président, Jean-François Selle et Louis-Henri Groussier remettent ensuite les diplômes aux champions et vainqueurs de coupes et des championnats :

Coupes Jeunes

- Festival U13 garçons : **UA. Cognac**,
- Festival U13 féminines : **ASJ. Soyaux**,
- U 13 - Roland Duqueroix : **GJ Linars/Nersac/Fléac**,
- U 13 - Jean-Jacques Raboisson : **JA Bel Air B**,
- U 15 - Serge Delavaud : **AS St Yrieix**,
- U17 - Michel Piat : **La Roche Rivières**.

Coupes Séniors

- Coupe des réserves Crédit Agricole - Trophée Pierre Labonne : **Alliance 3B (C)**,
- Coupe du District Crédit Agricole - Trophée Jacky Debris : **CF Crouin Cognac**,
- Coupe de la Charente Crédit Agricole - Trophée Maurice Brachet : **ES.Linars**,
- Coupe féminines à 8 - Dominique Bernard : **FC Charente Limousine** (vainqueur sur tapis vert).

Champions Div's

- 1^{ère} Division : **JS. Basseau**,
- 2^{ème} Division : **ES. Linars**,
- 3^{ème} Division : **AS. Puymoyen B**,
- 4^{ème} Division : **FC. Chabanais**,
- 5^{ème} Division : **FC Haute Charente B**,
- Critérium à 7 : **ES. Linars C**.

Le Président félicite ces clubs pour leurs excellents résultats.

Intervention des personnalités

Bernard Vaillant représentant le Président de la LFNA excusé intervient sur les priorités de la Ligue pour la prochaine saison : le soutien au développement de l'arbitrage, le soutien au

développement du football féminin (dirigeantes, éducatrices, école de football féminine) et le développement du futsal. Il confirme également la décision favorable du Comité de Ligue du 29 juin pour les dossiers de fusions des ententes Claix Blanzac et celui de Brigueuil Lesterps.

Remise de médailles

Le Président et Jean-François Selle remettent à Michel Piat la médaille d'Or de la Fédération Française de Football pour services rendus au football dans son club de toujours le CS St Angeau (où il a été joueur et Président) et au District où il exerce des responsabilités depuis 34 ans (animateur de commissions, instructeurs et surtout secrétaire général).

Remise de récompenses surprise

Deux clubs sont récompensés par tirage au sort et reçoivent un jeu de maillots chacun : Et.S. Lesterps et l'AS. Salles d'Angles.

Conclusion du Président

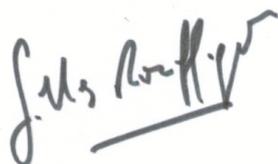
Le Président adresse de grands « MERCI » à tous les clubs et participants pour leur présence, à Lucas Marlier pour l'animation, à Emma Schittecatte pour la réalisation des vidéos et à toutes celles et tous ceux qui ont aidé à préparer cette AG pour qu'elle soit une réussite.

Il conclut en rappelant **quatre idées fortes** de l'assemblée générale :

- **Un chiffre** : la **stabilisation du nombre de licenciés** (+ 1,03%) après une saison de rattrapage du COVID (+11 %). Il faut continuer nos efforts,
- **Une volonté** : être toujours plus proche, toujours plus à l'écoute, toujours plus utile.
- **Une conviction** : continuer à **faire des clubs de VRAIS partenaires du District** en les associant à nos projets et à nos réflexions,
- **Une ambition** : la priorité ABSOLUE de la saison 2023/2024 sera la lutte contre toutes les dérives, les incivilités et la violence.

La date et le lieu de l'assemblée générale 2024, qui sera une AG électorale, reste à définir.

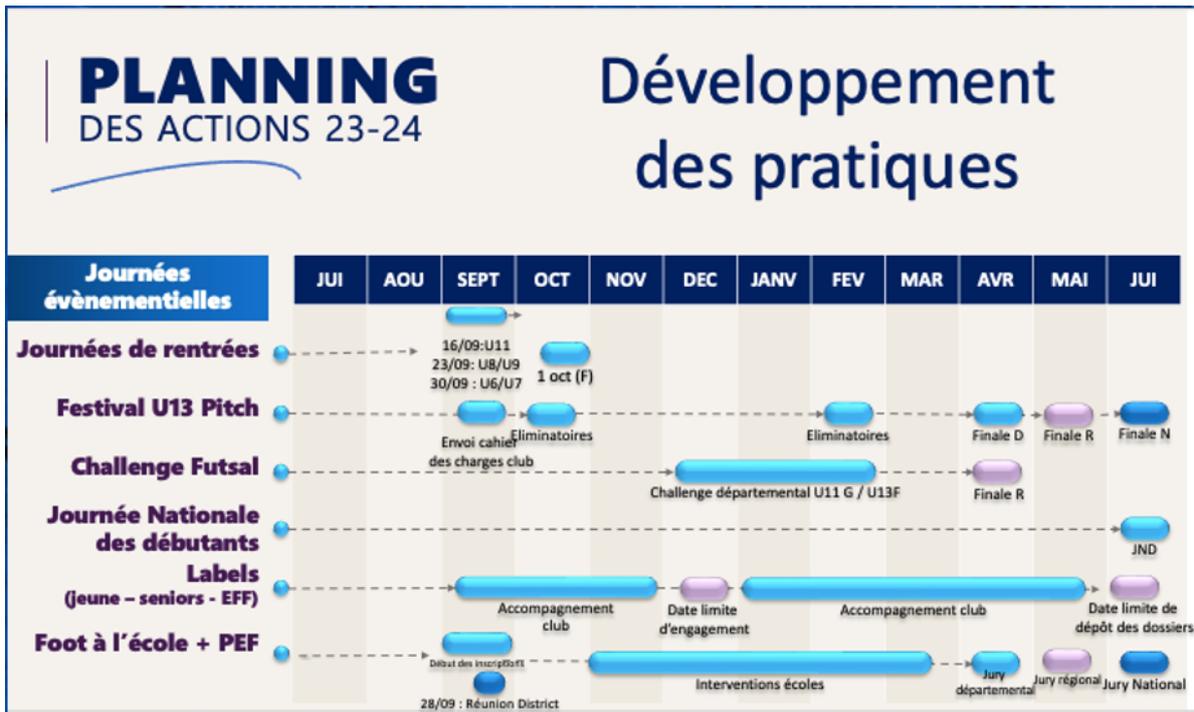
Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle



ANNEXE 1



ANNEXE 2

